

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

SOUS-AMENDEMENT

N° 1333

présenté par
M. Dussopt

à l'amendement n° 1277 (Rect) de M. Boudié

ARTICLE 45 QUINQUIES

À l'alinéa 4, substituer à la référence :

« L. 5211-41 »

la référence :

« L. 5211-41-3 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.